

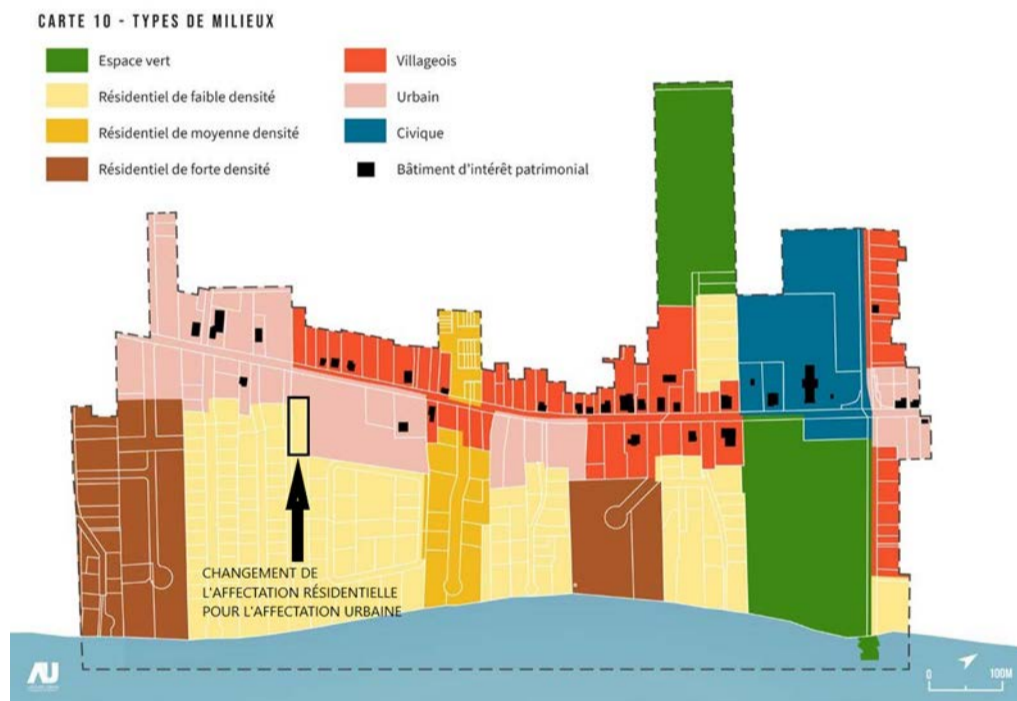
Avis aux personnes intéressées par une consultation publique et écrite d'une durée de 15 jours sur un projet de règlement modifiant le Règlement sur le Plan d'urbanisme numéro RRU1-2012

Lors d'une séance tenue le 7 février 2022, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro RRU1-8-2022 intitulé : **Règlement modifiant le règlement sur le Plan d'urbanisme numéro RRU1-2012 aux fins de modifier, dans le secteur du programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville, la carte des types de milieux.**

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 mars 2022 à 18 h 30, à l'église de Lavaltrie situé au 1351, rue Notre-Dame à Lavaltrie. Au cours de cette assemblée, le maire ou le membre du conseil désigné à cette fin expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Résumé du projet :

Le projet de règlement vise à étendre l'affectation urbaine sur la parcelle de terrain délimitée par un trait noir, comme illustré ci-après.



Le projet de règlement ainsi que le règlement sur le Plan d'urbanisme RRU1-2012 peuvent être consultés sur le site de la Ville : <https://www.ville.lavaltrie.qc.ca/ville/reglementation-municipale/rubriques/projets-de-reglement>

Toute personne intéressée de la Ville de Lavaltrie peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant une période de **15 jours** suivant la publication du présent avis, soit **jusqu'au 4 mars 2022, inclusivement.**

Les commentaires écrits peuvent être transmis par courriel ou par la poste aux coordonnées suivantes :

Service du greffe – Ville de Lavaltrie
1370, rue Notre-Dame
Lavaltrie Qc J5T 1M5

Courriel : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 17 février 2022.